

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TOUSSIEU

L'an deux mil dix-sept et le vingt-six janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de TOUSSIEU régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul VIDAL, Maire.

Présents : P.VIDAL - C.HUMBERT - H.BRUNET - L.CHAREYRE - J.WALTER - G.PERRAUD - F.MARTINS - - T.DAUDRE VIGNIER - S.TARDY - O.ROUX - I.MARIE - S.ARNAUD - F.MERCIER – S.LEROY

Absents excusés : R.PIGNARD - M.SUBLET GARIN - C.ROSSIGNOL - C.GARNIER - C.BREANT

Pouvoirs :	R. PIGNARD à H. BRUNET	Nombre de conseillers en exercice :	19
	C. ROSSIGNOL à S. ARNAUD	Présents :	14
	C. GARNIER à G. PERRAUD	Votants :	17

Date de la convocation : 14 janvier 2017 - Secrétaire de séance : S. LEROY

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 13 DECEMBRE 2016

M Gérard PERRAUD fait remarquer une erreur de report de chiffre dans la délibération du 2018-08-16 PROVISIONS DES PENALITES DE RETARD avec un montant de 24 325 € porté dans texte puis 24 385 € dans l'autorisation de la constitution de la provision. Une mention sera portée au compte-rendu de cette séance ; il est précisé que le montant exact est 24 325 €.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2016 est approuvé à L'UNANIMITE

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour

Décisions municipales prises par le Maire au titre de la délibération du 03 novembre 2016 relative aux pouvoirs délégués à Monsieur le Maire en application des articles L2122-22 du CGCT (jointes à la convocation sauf la n°07/17 envoyée par mail le 26/01/2017)

- N° 01/17 : Avenant à la convention d'occupation du local privé pour pharmacie
- N° 02/17 : MAPA Construction d'un restaurant scolaire et de 4 salles – Attribution des marchés
- N° 03/17 : MAPA Maison Médicale : Maitrise d'œuvre – Avenant n° 3
- N° 04/17 : MAPA Maison médicale – lot n° 7 Plâtrerie peinture avenant n° 1
- N° 05/17 : MAPA Maison médicale – lot n° 12 Electricité : avenant n° 2
- N° 06/17 : TARIF SPECTACLE « TOPICK – POING DE VUE » 25 mars 2017
- N° 07/17 : MAPA Maison Médicale – LOT n° 1 Avenant n° 3 avec entreprise PEIX

2017-01-01 AUTORISATION ANTICIPEE 2017 DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'autorisation pour le paiement des dépenses imputables en section d'investissement du budget 2016.

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, il est permis d'autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour mémoire, les éléments précités sont les suivants :

Total des crédits d'investissement en 2016	2 403 881.31 €
Crédits alloués au remboursement de la dette	70 000.00 €

Limite des crédits ouverts (2 403 881.31 € – 70 000 €) /4 = 583 470.33 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

⇒ AUTORISE l'anticipation des crédits pour le paiement de dépenses imputables en section d'investissement du budget 2017 pour un montant de 583 470.33 € dont le détail suit :

Montant	Compte	Chapitre
30 000.00 €	2031	20
1 000.00 €	2033	20
5 500.00 €	2115	21
3 000.00 €	2128	21
500.00 €	2152	21
1 000.00 €	21578	21
2 000.00 €	2183	21
1 000.00 €	2184	21
16 000.00 €	2188	21
5 000.00 €	2312	23
518 470.33 €	2313	23

2017-01-02

SUBVENTION COLLEGE - VOYAGE SCOLAIRE -

Suite aux demandes régulières de participation à des voyages scolaires de la part des collèves pour des enfants habitant la Commune de TOUSSIEU, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote d'un principe général pour répondre à ce type de demande.

Il propose que le Conseil Municipal se prononce sur le principe du versement d'un montant de subvention à hauteur de 10% du montant du coût du voyage payé par les familles dans la limite du montant de 50 € par enfant.

Il précise que ce versement sera fait directement à la famille sur présentation des justificatifs et non à l'établissement scolaire organisateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

⇒ AUTORISE le versement d'une subvention équivalent à 10% du montant restant à charge de la famille par enfant habitant à TOUSSIEU pour sa participation à un voyage scolaire dans la limite maximale de 50 €

⇒ PRECISE que ce versement est conditionné à la présence effective de l'enfant au voyage scolaire sous peine de remboursement à la Commune.

⇒ DIT que la dépense est prévue au budget COMMUNE 2017 article 6574

**2017-01-03 CONVENTIONS POUR LA PARTICIPATION A L'ENTRETIEN DU ROND POINT DU CHEVAL BLANC AVEC LA COMMUNE DE
ST PIERRE DE CHANDIEU**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU participe financièrement chaque année, à hauteur de 50 %, à l'entretien et au fleurissement du rond-point du Cheval Blanc.

Pour l'année 2016, le coût de l'entretien s'élevant à 4 306.72 € TTC, le montant de la participation dû par la commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU est de 2 153.36 € TTC.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer une convention correspondante.

Il sollicite l'autorisation de signature d'une convention pluriannuelle à compter des frais engagés en 2017 qui serait tacitement reconduite jusqu'en 2020.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal

⇒ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention 2016 avec la commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU pour l'entretien et le fleurissement du rond-point du Cheval Blanc.

⇒ AUTORISE la signature d'une convention pluriannuelle pour la période 2017 – 2020 renouvelable tacitement dont les conditions de remboursement seront annexées annuellement au vu des travaux d'entretien réalisés.

Questions diverses

Rapport d'activités 2015 du SYDER : Monsieur le Maire présente les différents domaines d'intervention du SYDER - Document librement consultable par les élus

Rapport d'activités 2015 de l'EPORA – A disposition pour consultation

SUIVI TRAVAUX EN COURS (Hélène BRUNET)

- **MAISON MEDICALE** : la reprise du chantier est prévue à compter du 8 février 2017 avec la pose des vitrages des murs rideaux ; l'entreprise qui s'est substituée à l'entreprise défaillante était en attente de la réception des menuiseries alu. Les travaux d'aménagements intérieurs de la Pharmacie sont en attente des plans de l'architecte (notamment cloisons placo et électricité) pour pouvoir démarrer.
- L'architecte a été relancé.
Les températures en dessous de 5 degré ne permettent pas de travailler et il est inenvisageable de chauffer tant que le bâtiment ne sera pas hors d'air.
Monsieur le Maire rappelle qu'aucun report de délai au-delà du 30 avril ne sera tolérable.
- **CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE** : la période de préparation du chantier est en cours de déroulement. Les intempéries ont pour conséquence de décaler le démarrage du chantier d'une dizaine de jours. Il est signalé que dans le cadre du déroulement du chantier, le réseau d'assainissement devra être dévoyé. Un devis a été demandé et nous devrions le recevoir d'ici la fin de la semaine.
- **TRAVAUX CHEMIN DES VIOLETTES** : les travaux débuteront mi-février 2017. Une information aux riverains est en cours de rédaction
- **COMMANDE DE CANDELABRES PROVISOIRES** sur le parking provisoire : vérifier où en est la commande (SYDER)

PREPARATION BUDGETAIRE 2017

- Monsieur le Maire rappelle aux responsables de commissions l'objectif de diminuer de 10% les dépenses
- La date d'une réunion de la Commission des finances sera communiquée prochainement

INFORMATION CHANGEMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA REGIE A LA SALLE DES FETES : M. HUMBERT informe de la pose de nouveaux projecteurs et d'un nouveau système pour lequel une formation a été assurée par ROBELPHONE. Face à la complexité pour faire fonctionner ce nouvel équipement, il propose qu'une réflexion soit menée pour voir comment gérer cette utilisation dans le cadre de manifestations organisées par les Associations.

Clôture de séance : 20h15

Le Maire,

Paul VIDAL

